

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 octobre 2020

Date de la convocation : 06/10/2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Malik MAOUCHE, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à M. Christophe BOUVIER, M. Christian BOREL à M. Patrick CURTAUD, Mme Dalila BRAHMI à Mme Martine FAÏTA, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Daniel PARAIRE à Mme Anny GELAS, Mme Dominique ROUX à Mme Catherine MARTIN, M. Lévon SAKOUNTS à Mme Annie DUTRON.

Absents suppléés : M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Secrétaire de séance : M. Thierry SALLANDRE.

OBJET : **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : Convention de partenariat pour l'animation de la pépinière d'entreprises 2020

Rapporteur : Martine FAÏTA

NOTE DE SYNTHÈSE

Depuis 2015, l'animation de la pépinière d'entreprises (accueil de projet, comité d'agrément, suivi individuel, animations collectives ...) est confiée à la CCI Nord Isère par la mise à disposition d'une personne spécifique pour un mi-temps. Cette mise à disposition est indemnisée pour un montant fixé à 23 000 € par an.

Vienne Condrieu Agglomération assure, quant à elle, la gestion locative du bâtiment abritant les bureaux de la pépinière d'entreprises, participe au comité d'agrément qui valide les candidatures, et met en œuvre des actions de promotion de l'outil.

En 2020, deux nouvelles entreprises sont entrées dans la pépinière (Green Jumanjy, Studio Oxymore). L'année 2020 est également marquée par un travail collaboratif avec l'Agence éco sur la promotion digitale de l'outil pépinière afin de développer son attractivité, visibilité et intégrer de nouvelles entreprises.

Il est proposé de renouveler la convention avec la CCI Nord Isère pour l'année 2020.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

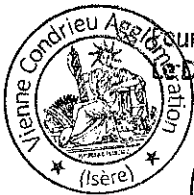
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le renouvellement de la convention de partenariat pour l'animation de la pépinière pour 2020, les crédits sont inscrits au budget (antenne : 6205 ; nature : 6288).

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

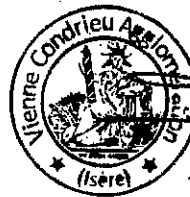
Conseil Communautaire du 13 octobre 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 15 OCT. 2020
et a été publiée le 15 OCT. 2020



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS
Thierry KOVACS